

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 15 Septembre à 19 h00

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 08 septembre 2022

Présents: M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, M GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie, Mme PONCET Sylvie, M VALENTIN Alain, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc (19h07), Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M. MORIER Yves, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 38

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LE PAGE Clément, Mme JOLY Michelle, Mme CARRENO Mercédès, M AUBRET Alain remplacé par M MORIER Yves, Mme LARDET Anne Sophie

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, M BERTHELIER Bruno à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, M LAPALLUS Marc à M CHIGNIER Bernard, M BUTAUD Jean Charles à Mme GASDON Christine, Mme JOLY Michelle à M LAMARQUE Michel, Mme CARRENO Mercédès à M VALORGE René

Election d'un secrétaire de séance : M GROSDENIS Henri, (Arcinges)

N°2022/N°137

**OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ACCORDEE A
L'ASSOCIATION BULLES DE MOMES**

Madame Isabelle DUGELET, vice-Présidente en charge de la cohésion sociale indique aux conseillers que la micro-crèche Bulles de Mômes a sollicité la Communauté pour un soutien financier sur son projet « Enfant, corps en mouvement » et plus précisément sur la résidence d'artiste organisée à cet effet. Ce projet rentre dans les axes de travail de la CTG 2022-2025, qui vise, entre autres, à développer l'accès à la culture

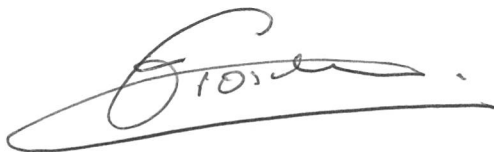
Ainsi, depuis son ouverture, en 2011, le projet d'établissement de la structure a pour axe central, l'expression artistique pour ouverture sur le monde et les autres. De nombreux projets et expositions sont régulièrement mis en place pour répondre à cet objectif, le dernier étant l'accueil d'une résidence d'artiste, pour travailler à la réalisation d'un spectacle sur mesure, pour les tout-petits, autour du livre de Mario RAMOS, « Mon Ballon ».

Ce projet se déroule en 2 étapes, la 1ère consiste en l'accueil de 2 artistes (Lucas SANCHEZ, metteur en scène-comédien-musicien-intervenant en éducation artistique, et Juliette GHARBI, comédienne intervenante en éducation artistique issue de l'ENSATT) pendant 2 semaines, pour s'immerger dans le monde de la petite enfance et ainsi créer un spectacle adapté. Une représentation au sein de la structure clôturera cette résidence. La 2ème étape se déroulera en septembre, dans le cadre d'un partenariat avec la médiathèque intercommunale, à Charlieu, qui proposera une exposition des œuvres de Mario RAMOS et des productions qui auront été créées, en lien avec le spectacle, par les enfants, ainsi que les costumes du spectacle et le reportage photos de la résidence à la crèche. Des partenariats ont été proposés à différents acteurs du territoire, comme Le Carnet à Spirale, les structures petite enfance, le Relais Petite Enfance, l'Accueil de Loisirs Intercommunal et les écoles de Le Cergne, Sevelinges et Cuinzier.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Accorde une subvention exceptionnelle non renouvelable de 500 € à l'association Bulles de Mômes, en soutien au projet culturel « Enfant, corps en mouvement »,
- Dit que la dépense est prévue au budget Enfance-jeunesse,
- Dit que la subvention sera versée sous condition de déploiement effectif en accueil de loisirs et établissements scolaires et à la transmission d'un bilan d'action.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune de Arcinges
M Henri GROSDENIS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20220915-N2022-137-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022